



Paris, le 05 novembre 2019

Communiqué de presse

**Réinventer l'accompagnement des parents durant les 1000 premiers jours de leur enfant :
Adrien Taquet, secrétaire d'État chargé de la protection de l'enfance,
lance une consultation en ligne ouverte à toutes et tous**

Adrien Taquet, secrétaire d'État chargé de la protection de l'enfance, lance aujourd'hui une consultation en ligne qui restera ouverte pendant toute la durée des travaux du « parcours 1000 jours ». Elle visera à recueillir les avis, témoignages et propositions qui serviront de socle à l'élaboration de cette nouvelle politique.

Entre le début de la grossesse où le fœtus commence à interagir avec son environnement et celui où l'enfant prononce ses premières phrases, une partie considérable de son développement est en jeu.

Cette période, comprise entre le 4^e mois de grossesse et les deux ans de l'enfant, ce sont **les 1000 premiers jours**. Un laps de temps relativement court où l'être humain se développe plus rapidement que dans toute autre période de sa vie : le bébé grandit de deux centimètres par mois, la taille de son cerveau est multipliée par cinq et les connexions neuronales s'y établissent à la fréquence de deux cent mille par minute.

Grâce aux progrès de la médecine et de la science, l'importance de ces 1000 premiers jours fait désormais l'objet d'un consensus de tous les experts de la grossesse et de la petite enfance. **C'est également à la lumière de ces progrès scientifiques que le ministère des Solidarités et de la Santé s'engage à réinventer le soutien à la parentalité sur cette période à travers le « parcours 1000 jours ».**

Donner la parole aux parents pour bâtir le « parcours 1000 jours »

Ce besoin d'un meilleur accompagnement est exprimé par les parents eux-mêmes : face au sentiment d'être trop souvent seuls face à la parentalité, ils et elles demandent un meilleur accès aux services de santé et de soins, une information plus fiable en termes de nutrition et d'environnement du bébé,

l'amélioration des modes de garde, l'adaptation des congés de naissance aux besoins de chaque famille, et une oreille attentive pour répondre à leurs interrogations lorsqu'ils en ont... **Répondre à chacune de ces demandes, c'est l'ambition du « parcours 1000 jours » de soutien à la parentalité** que le Gouvernement présentera dans les prochains mois.

Adrien Taquet lance aujourd'hui une consultation en ligne afin que cette nouvelle politique publique s'inspire de l'expérience vécue de chacune et chacun, et réponde concrètement aux besoins du quotidien des parents et de celles et ceux qui s'appêtent à le devenir.

[Pour y accéder, cliquez-ici](#)

Le Secrétaire d'Etat à la Protection de l'enfance se rend également à la rencontre des parents partout en France depuis le mois de septembre, dans le cadre de l'opération [« 1000 parents pour penser les 1000 jours »](#).

Les travaux de la commission présidée par Boris Cyrulnik

La préparation du « parcours 1000 jours » s'appuiera également sur les travaux d'une commission de dix-huit experts, présidée par le neuropsychiatre Boris Cyrulnik.

La commission rendra son rapport au début de l'année 2020, autour de quatre grandes priorités :

1. Élaborer un consensus scientifique sur les recommandations de santé publique (alimentation, environnement du bébé etc...) concernant la période des 1000 premiers jours
2. Construire un parcours du jeune parent plus lisible, plus complet et très pratique pendant cette période
3. Apporter un éclairage scientifique sur la question des congés de naissance
4. Repenser les modes de garde et le système d'accueil du jeune enfant à horizon 10 ans

Pour relayer la consultation en ligne :

- Partager le lien : <https://story.tl/1000parents>
- Si vous êtes propriétaire d'un site internet, vous pouvez aussi l'intégrer directement sur votre site :

```
<iframe src="https://story.tl/1000parents/index.html" style="width:360px;height:640px;border:0" id="fastory-story-iframe">
```

Pour tout savoir sur les 1000 premiers jours, rendez-vous à l'adresse : <https://solidarites-sante.gouv.fr/1000jours>

Contact presse :

Service de presse d'Adrien Taquet

sec.presse.enfance@sante.gouv.fr – 01 40 56 84 92